

# *La lettre*

# *de la régulation*

N°17

avril 1996

<b>SOMMAIRE</b>	
<b>2-4</b>	<b>Point théorique</b>
<b>4-5</b>	<b>Publications</b>
<b>6</b>	<b>Deux Nouveautés</b>
<b>7-8</b>	<b>Annonces</b>

## EDITORIAL

### David M. GORDON n'est plus

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de David M. GORDON, dont nous avons eu maintes occasions d'apprécier l'originalité, la pertinence, la rigueur et le courage. Il avait enseigné en France et eu l'occasion de nouer de fructueux contacts avec les chercheurs français. Certains se souviennent encore des séminaires où il mit en relation les approches en terme de Social Structure of Accumulation et celles de la régulation. Ses analyses de l'impact, à son sens de l'impasse, des politiques conservatrices aux Etats-Unis ont marqué les débats dans ce pays et ont éclairé beaucoup d'entre nous sur les enjeux de la crise américaine. Nombreux sont sans doute les lecteurs de la Lettre de la Régulation qui connaissent ses travaux, mais il n'est pas inutile de reproduire ci-après la biographie qu'a écrit Samuel BOWLES sur son ami et collègue, avec lequel il a collaboré si souvent.

**La rédaction de la lettre de la régulation**

### David M. GORDON (1944-1996)

David Gordon, a leading economist of the left, died Saturday March 16th, 1996 at the age of fifty-two; he succumbed to congestive heart failure while awaiting a heart transplant at Columbia Presbyterian Hospital in New York. At the time of his death he was Director of the Center for Economic Policy Analysis and Professor of Economics at the New School for Social Research.

Gordon came from a family of economists. His father, the late Robert Aaron Gordon, was President of the American Economic Association while his mother, the late Margaret S. Gordon, was well known for her contributions to the economics of employment and social welfare policy. His brother Robert J. Gordon is a prominent macroeconomist and Professor of Economics at Northwestern University. David Gordon and his family have been referred to as the "Flying Wallendas of Economics."

David Gordon is best known for his contributions to the theory of discrimination and labor market segmentation, his analysis of the institutions shaping long-term economic growth, and his trenchant criticisms of conservative economic policy. His contributions to labor economics, developed jointly with Richard Edwards and Michael Reich, challenged the conventional assumption of a single labor market and argued instead for the recognition of deep divisions along racial, gender, and class lines. His macroeconomic research involved theoretical, econometric, and historical analysis of the impact of political and social as well as economic institutions on long-term investment and growth. He coined the term "social structure of accumulation" and is credited with founding the school of economic thought bearing that name.

Gordon's *Fat and Mean: The Myth of Managerial "Downsizing" and the Corporate Squeeze of Working Americans*, to be published next month by Martin Kessler Books at The Free Press, has won lavish pre-publication praise. A review to appear in *The Atlantic* suggests that it will be one of the most influential public-policy books of the decade. The book documents the long term decline in the pay and living standards of American workers, and what Gordon has termed the increasingly top-heavy bureaucratic structure of American corporations.

As a student, Gordon wrote for the Harvard Crimson, and following graduation from Harvard in 1965 he helped found The Southern Courier, a civil rights newspaper based in Atlanta.

Throughout his life he maintained his interest in journalism, contributing an economics column to the Los Angeles Times, as well as articles to *The Nation*, as well as making frequent appearances on television and radio commentary programs.

Gordon received his doctoral degree in Economics from Harvard University in 1971, taught briefly at Yale, and since 1973 has been a professor of economics at the New School for Social Research. Pointedly eschewing the career paths of the economics mainstream, he was a founder and active member of the Union for Radical Political Economics, a professional organization of leftist economists, as well as the Center for Democratic Alternatives, and most recently, the Center for Economic Policy Analysis. Gordon was particularly beloved by his many doctoral students at the New School where he was known for his tireless attention to their research.

His major publications include *Theories of Poverty and Underemployment* (1972), *Segmented Work, Divided Workers* (with Richard Edwards and Michael Reich, 1982) and *After the Waste Land: A Democratic Economics for the year 2000* (with Samuel Bowles and Thomas Weisskopf, 1991). He regarded *Fat and Mean* as his legacy, working intensely on it over the past year as his heart weakened, and delivering it to his publisher on the day of the medical setback that led to his final hospitalization.

Asked four years ago to reflect on his professional life to that point, Gordon responded: "I feel pleased with the choices I have made and the work that my collaborators and I have produced; frustrated by the condescending complacency of mainstream economists; angered by the greed and irrationality which dominate the U.S. political economy; and still hopeful for the prospects of a significant progressive mobilization towards a more just and humane society as we turn towards the 21st century."

Samuel BOWLES, Massachusetts University of Amherst,  
bowles@econs.umass.edu

*Contributions are welcome to the David M. Gordon Memorial Fund for graduate fellowships at the Center for Economic Policy Analysis*

**La lettre de la régulation** est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**.

**La lettre de la régulation** diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de **la lettre de la régulation**, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREP BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-76 82 54 30 - Fax : 76 82 59 89 - e-mail : regul@grenet.fr.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu. ISSN en cours

## POINT THEORIQUE

## INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, RECOMPOSITIONS POLITIQUES ET PROTECTION SOCIALE EN AMÉRIQUE DU NORD ET EN EUROPE

Bruno Théret, IRIS-TS, Université Paris Dauphine. Email : theret@paris9.dauphine.fr

Les 25, 26 et 27 octobre 1995, en pleine conjoncture préélectorale du référendum pour la souveraineté-partenariat du Québec, s'est tenu à Montréal un colloque international sur le thème "Intégration continentale, recomposition territoriale et protection sociale" organisé conjointement par Gérard Boismenu et Alain Noël pour le GRÉTSÉ, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal, et Bruno Théret pour l'IRIS-TS, Université Paris Dauphine et CNRS. Après la tenue de deux séminaires en octobre 1994 à Montréal et juin 1995 à Mexico, il s'agissait de la troisième rencontre d'un réseau international et interdisciplinaire de recherche à dominante francophone, consacré à l'analyse de l'interdépendance entre les processus d'intégration économique, de reconstitution des territoires politiques et de réforme de la protection sociale en Amérique du Nord et en Europe. Ce colloque, qui a bénéficié du financement des ministères français et québécois des affaires étrangères ainsi que d'autres institutions québécoises, a rassemblé un ensemble de chercheurs nord-américains et européens qui ont trouvé là l'occasion de présenter l'état d'avancement de leurs travaux passés ou en cours et de glaner dans la confrontation quelques idées stimulantes pour leurs travaux futurs. Il s'agissait pourtant lors de ce colloque moins de pousser d'emblée à une discussion approfondie que d'élargir le noyau de départ du réseau. L'ensemble franco-mexicano-qubécois et à dominante régulationniste de chercheurs qui avaient participé à ses premiers travaux ont pu ainsi prendre contact avec des collègues américains, canadiens et européens d'inspiration proche quoique se référant plutôt pour la plupart au néo-institutionnalisme.

Il est impossible de dresser ici un bilan complet des trois journées du colloque. On tentera donc seulement d'en tirer un certain nombre de pistes possibles pour un futur approfondissement collectif et interdisciplinaire des recherches et réflexions individuelles. Pour ce faire, on partira d'abord d'une caractérisation en termes de déplacements de champs et de problématiques de ce qui a été mis sur la table par les divers intervenants. Puis on esquissera une série de remarques destinées à montrer l'importance de ces déplacements et la nécessité d'approfondir la discussion les concernant. On en tirera enfin quelques propositions d'axes de recherche pour de prochaines rencontres.

**I. Déplacements.**

L'apport essentiel du colloque, au delà de l'interdisciplinarité qui l'a caractérisé et de la qualité intrinsèque des contributions, est sans doute la série d'élargissements problématiques qui y a été opérée par rapport à l'état courant du champ des réflexions sur la protection sociale. On en discernera quatre :

1. Le passage d'abord d'une analyse en terme d'État providence à une analyse sociétale en terme de système national de protection sociale (SNPS) configurant l'ensemble des acteurs et institutions privées, sociales et publiques participant à ce système. D'où en conséquence la nécessité d'une redéfinition des frontières sectorielles de la protection sociale. Il s'agit là d'un déplacement vers une analyse des rapports entre le public et le privé et entre le politique et l'économique au sein du champ reconstruit de la protection sociale.

2. Le passage ensuite d'une analyse en terme d'impact exogène de la globalisation et de l'intégration économique sur la protection sociale à une analyse endogénisant la place propre des dynamiques politiques territoriales. D'où un questionnement sur l'avenir de l'État-Nation, les nouveaux espaces pertinents de la protection sociale et l'émergence d'institutions supranationales plus structurées en réseaux que selon des formes hiérarchisées. Il s'agit ici d'un déplacement vers une analyse simultanée des dynamiques endogènes et des changements exogènes dans l'environnement des systèmes de protection considérés comme travaillés par une double dynamique de crise et recomposition interne et externe.

3. La mise en avant par ailleurs de l'importance du symbolique dans la genèse des institutions et du rôle des "communautés épistémiques" et des systèmes discursifs et de représentation dans la formation des stratégies des acteurs sociaux et dans le processus d'innovation politique. Il s'agit à travers un tel déplacement de l'analyse de n'en point rester à une vision purement financière des systèmes de protection sociale et de replacer ces questions dans le cadre des philosophies politiques et des systèmes politico-institutionnels qui conduisent à se poser les problèmes en de tels termes réducteurs.

4. Le passage enfin à une conception extensive de la protection sociale à envisager désormais non seulement comme protection économique viagère du capital de vie des populations territorialisées mais aussi en tant que protection de leurs droits politiques. A ainsi été posée la nécessité d'analyser les modes d'articulation (relation de substitution ou de complémentarité) entre formes de protection socio-économique et formes de citoyenneté.

**II. Questionnements sur les méthodes.**

Ces déplacements de champs ont conduit dans les discussions à des questionnements sur les méthodes. Quatre interrogations principales qui s'adressent à l'institutionnalisme voire au néo-institutionnalisme tel qu'il est mis en pratique sont tout particulièrement ressorties des discussions :

1. Une première interrogation est relative aux implications du premier déplacement noté plus haut, c'est-à-dire à la nécessité d'en venir à une approche sociétale et non plus purement étatique de la protection sociale. Compte tenu que la pensée d'État est devenue également une pensée économiste, comment ne plus être pensé par l'Etat sans pour autant tomber dans l'économisme ? Dit autrement, comment être pensé par la société civile alors que nous sommes des "professionnels" principalement absorbés dans la contemplation de l'économique et/ou du politique organisés ? Cette question a également à voir avec le quatrième déplacement ci-dessus puisqu'il s'agit de ne plus avoir une conception purement financière de la protection sociale. On est alors logiquement confronté à un problème général de définition du concept même de protection sociale qu'on ne saurait plus saisir simplement à travers les seules catégories administratives nationales préconstruites, catégories qui rendent précisément la communication internationale et interdisciplinaire impossible ou biaisée.

D'où l'émergence d'une série de questions dérivées du type : Quelles sont les frontières que nous devons assigner à la notion de protection sociale ? Comment saisir la relation entre citoyenneté et protection sociale autrement que sur un mode sériel isolant droits civils, civiques et sociaux ? Dans quelle mesure les approches régulationniste et néo-institutionnaliste qui mettent en avant la notion de régime pour saisir un tel type de relation sont-elles adaptées pour traiter de la question de la protection sociale ? Quels aménagements de ces théories implique le déplacement du point de vue scientifique au lieu de la société civile ou, dit autrement, sa constitution en point de vue social (espace simultanément public et privé en même temps qu'à distance du public et du privé) et non plus étatique.

2. Une deuxième interrogation récurrente a porté sur la démarche typologique. Quelle est l'utilité analytique de la construction inducive de familles-types d'État providence ou de systèmes nationaux de protection sociale ? A quoi servent les typologies et les taxonomies en classes d'équivalence regroupant des cas toujours hétérogènes quelque part en fin de compte ? S'agit-il seulement de différencier des systèmes symboliques de représentation, des philosophies politiques, ou plus largement de caractériser des systèmes institutionnels-historiques de pratiques ? La réduction à quelques types relève-t-elle d'une stratégie intellectuelle indispensable pour pénétrer la diversité

complexe du réel, d'une stratégie politique pour valoriser différemment les divers types et les ordonner selon une flèche du progrès social ou de l'efficacité économique, ou encore d'une réelle convergence des systèmes concrets ? Sur ce point, a été soulignée dans le colloque la nécessité de s'affranchir de la pensée étatique social-démocrate à tendance hégémonique chez les comparatistes, pensée implicitement naïvement évolutionniste. Mais si les typologies ne doivent plus servir à définir des stades implicites d'évolution des États providence vers le stade suprême de la démarchandisation, perdent-elles pour autant toute utilité politique et scientifique ? Certes non, et plusieurs arguments ont été avancés en ce sens.

Tout d'abord, l'essentiel est sans doute de dépasser les typologies "photographiques" de type synchronique selon une démarche visant plutôt à circonscrire des trajectoires sociétales différentes et donc mettant en avant la dynamique historique de reproduction et d'évolution des SNPS (soit un déplacement d'une conception quasi-juridique de la notion de régime vers une conception plus socio-économique). Une typologie "cinématographique" devrait également permettre de caractériser l'impact différencié d'un même choc externe dans l'environnement des divers types sociétaux isolés par la typologie. De plus, on peut ajouter qu'une typologie conduisant à la construction d'idéal-types doit aussi servir à la construction des indicateurs comparatifs de mesure de la différenciation intersociétale et donc *in fine* participer à l'élaboration du cadre analytique dans lequel les dynamiques endogènes et les chocs extérieurs aux divers systèmes sociétaux peuvent être modélisés et paramétrés. Enfin, en finir avec la pensée d'État ne devrait pas conduire à abandonner toute perspective normative selon lequel il y a de bonnes (macroéconomiquement vertueuses) et de mauvaises (macroéconomiquement vicieuses) régulations du point de vue du développement économique et politique.

3. Une troisième interrogation découle des précédentes. Il ne s'agirait pas tant d'en arriver à la conception de configurations institutionnelles de la cohésion sociétale ou de la régulation sociale, jamais au fond véritablement atteintes et déjà toujours menacées par le déroulement même du procès de régulation, que de concevoir les processus d'engendrement-décomposition-recomposition de formes institutionnelles partiellement stabilisées et jamais toutes en même temps. Ici, on est au centre du questionnement sur la portée des attaques endurées par l'État providence dans les vingt dernières années : certains n'hésitent pas à parler de destruction de l'État providence alors que d'autres constatent des adaptations seulement marginales quand d'autres encore parlent de recomposition en profondeur.

On doit constater en fait qu'on est peu avancé sur la voie d'une conception du changement structurel par "dérive" des formes institutionnelles jusqu'à un effet de seuil où se ferait jour une véritable bifurcation de ces formes et/ou de leur configuration d'ensemble. On a également tendance à surestimer dans la crise la cohérence des configurations institutionnelles ainsi que l'unité de l'État prévalant antérieurement (dans la régulation). Ainsi, par exemple, la différenciation des réseaux de politique publique n'est pas une nouveauté mais une caractéristique structurelle de l'interaction entre l'économique et le politique dans les sociétés modernes différencierées. Ce qui est en jeu dans la crise, ce serait alors non pas la dissolution en une multiplicité de réseaux horizontaux d'acteurs d'un ordre politique auparavant unifié et surplombant la société, mais plutôt le mode d'unification du système politique confronté à une réorganisation dans la hiérarchie de ces divers *policy networks* qui constituent la matière première de toute régulation sociétale.

4. Une dernière interrogation est relative à la saisie de la dimension territoriale changeante de la régulation sociétale et de la protection sociale en son sein. En fait passer d'une analyse en terme d'État providence à une autre en terme de SNPS est peut-être déjà dépassé par les événements historiques. La recomposition sur des bases propres à chacun d'entre eux des espaces de l'économique et du politique doit conduire en effet à s'interroger sur les nouvelles frontières territoriales des sociétés émergentes et de leurs systèmes de protection sociale. Cette question a affleuré dans certains exposés et dans les débats. Toutefois l'absence d'analyse des mouvements systémi-

ques et des stratégies de recomposition des territoires politiques qui caractérisent de manière au moins aussi importante la période actuelle que ceux participant de la globalisation financière et de l'ouverture des espaces économiques a constitué sans doute la principale carence du colloque. Est-il possible en effet d'analyser l'évolution de la protection sociale et de ses chances, formes et espaces de survie dans la crise actuelle en faisant abstraction des dynamiques politiques de recomposition territoriale qui, selon toute probabilité, vont aboutir à la fermeture de nouveaux espaces politiques, juridiques et monétaires où se feront jour derechef des besoins de protection économique et de nouvelles formes de citoyenneté ?

Il faut à ce propos souligner l'importance d'une meilleure élucidation de la relation existant entre les formes des régimes monétaires et celles des régimes de protection sociale. Dans les discussions sur les limites budgétaires et financières des SNPS actuels, on met peu en avant la relation de substitution qui s'est imposée entre dette financière et dette sociale des États alors même que cette relation, par l'intermédiaire du déficit budgétaire dans un contexte où son financement monétaire est prohibé, entretient la crise financière de l'État providence.

## II. Pistes de recherche.

Compte tenu de l'ampleur de ces questionnements, plusieurs voies de recherche et diverses manières plus ou moins ambitieuses de concevoir l'avenir collectif du réseau sont possibles.

Soit on se borne à viser dans la lignée des premiers séminaires de Montréal et de Mexico comme dans celle de ce colloque un enrichissement mutuel en confrontant des travaux comparatifs individuels qui restent produits dans d'autres cadres et suscités par d'autres demandes, avec la seule condition qu'ils portent sur la protection sociale et la citoyenneté dans les diverses zones géographiques qui connaissent des projets explicites d'intégration continentale.

Soit on se donne un objectif plus ambitieux, à savoir une visée commune susceptible à terme de mener à la constitution d'une véritable communauté épistémique sur le thème du réseau et fondée sur une épistémologie de type néo-institutionnaliste et/ou régulationniste, avec pour débouché la production d'un ou de plusieurs ouvrages.

A vrai dire seule cette deuxième orientation nécessite la formulation de lignes de recherche particulières donnant sa spécificité au réseau. A partir des questionnements communs apparus pendant le colloque et relevés ci-dessus, il est alors naturel de proposer d'explorer collectivement en comparaisons internationales les trois pistes suivantes :

1. Vers un usage finalisé et maîtrisé des typologies dans les comparaisons internationales : conséquences pour une analyse compréhensive et dynamique des régimes nationaux de protection sociale et de leur crise.

2. Les nouveaux territoires du social : les régimes de protection sociale et de citoyenneté confrontés à la démultiplication des espaces identitaires.

3. L'impact de la diversité des régimes nationaux de protection sociale, des régimes de citoyenneté et des régimes idéologiques sur la globalisation économique et l'intégration continentale : Quel fédéralisme pour une Union Européenne dotée d'un véritable espace social; quel avenir pour le fédéralisme en Amérique du Nord dans le cadre de l'ALENA, compte tenu de l'impact social du libre-échange sous hégémonie américaine.

On propose que ces trois thèmes fassent l'objet d'un prochain colloque du réseau qui pourrait se tenir en France à Paris ou à Grenoble au printemps 1997. La préparation de ce colloque devrait donner lieu également à un séminaire de travail dans chaque continent (en Europe et en Amérique du Nord) au cours de l'année 1996.

Les contributions au colloque ont été les suivantes, citées ici dans l'ordre du programme :

#### I- Intégration continentale, rapport salarial et protection sociale

*Jean-Claude Barbier et Henri Nadel*, GERTTD, Université Paris-VII, «Construction communautaire et protection sociale en Europe: un bilan»  
*Gérard Boismenu*, GRÉTSÉ, Université de Montréal, «La protection sociale et l'ALÉNA: contraintes externes, enjeux domestiques».  
*Dorval Brunelle et Christian Deblock*, GRÉTSÉ, Université du Québec à Montréal, «La protection sociale dans les deux continents».

*Robert Boyer*, CNRS, EHESS, CEPREMAP, «De l'enchaînement national du rapport salarial à l'enchevêtrement des niveaux de régulation».

*Raúl Conde*, Économie, UAM-Iztapalapa, Mexico, «Crise et alternatives de politique économique au Mexique : l'indéfinition institutionnelle».

*Maurizio Ferrera*, Studi Politici e Sociali, Università Degli Pavia, «L'État providence dans les pays de l'Europe du Sud face à l'Europe sociale».

*Ricardo Petrella*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, «Citoyenneté et exclusion sociale dans l'Union européenne».

avec des commentaires de *Daniel Drache*, Political Science, York University, Toronto, et de *Paul R. Bélanger*, Sociologie, Université du Québec à Montréal.

#### II- Évolution comparée des systèmes nationaux de protection sociale

*Christine André*, CRNS, CEPREMAP, Paris, «Les systèmes de protection sociale en Pologne et en Russie : les transformations en cours».

*Robert Jessop*, Sociology, Lancaster University, «Whatever Happened to Collective Consumption: Economic and Social Policy after Fordism».

*Bruno Jobert*, CNRS, CERAT, Grenoble, «De l'inadéquation des typologies dominantes à rendre compte des évolutions récentes des Etats providence».

*Victor Soria*, Économie, UAM-Iztapalapa, Mexico, «Le système de protection sociale au Mexique et au Brésil: les transformations en cours en perspective comparée».

*Antonia Maioni*, Science politique, McGill University, Montréal, «Systèmes de santé au Canada et aux États-Unis: l'impossible convergence».

*John Myles et Paul Pierson*, Florida State University et Harvard University, «Liberal Welfare States and Inequality: The Shift Towards Negative Income Tax Programs».

*Alain Noël*, GRÉTSÉ, Université de Montréal, «Welfare et Workfare : diversité des itinéraires».

*John Richards*, Economy, University of British Columbia, Vancouver, «La protection sociale canadienne à un carrefour».

avec des commentaires de *Jean-Claude Barbier*, GERTTD, Université Paris-VII, et d'*Yves Vaillancourt*, Service social, Université du Québec à Montréal.

#### III- Protection sociale, politique et citoyenneté

*Ilan Bizberg*, Centro de estudios internacionales, Colegio de Mexico, «Représentation sociale et citoyenneté au Mexique et au Brésil».

*Pilar Domingo*, CIDE, Mexico, «Citoyenneté politique et accès à la justice au Mexique».

*Jane Jenson et Susan Philips*, Science politique, Université de Montréal et Carleton University, Ottawa, « Représentation sociale et citoyenneté au Canada et aux États-Unis».

*Jaime Marques-Pereira*, IHEAL, Université Paris-III, «Citoyenneté à géométrie variable et réformes néolibérales, le cas du Mexique».

*Ann Shola Orloff*, Sociology, University of Wisconsin, «Gender in the Liberal Welfare State: Australia, Britain, Canada, and the United States».

*Stephan Liebfried*, ZeS, Université de Brême, «Semi - Sovereign Welfare States: Social Policy in a Multi-tiered Europa».

*Georges Ross*, Brandeis University, Boston, «La dimension sociale de l'évolution de l'Union Européenne : genèse institutionnelle».

*Bruno Théret*, CNRS, IRIS-TS, Université Paris-Dauphine, «Fédéralisme et État providence: expériences nord-américaines et futur européen».

*Patrick Venturini*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, «La place de la Charte sociale dans la construction de la citoyenneté européenne».

avec un commentaire de *Daniel Salée*, Sociology, Concordia University, Montréal, et de *Benoit Lévesque*, Sociologie, Université du Québec à Montréal.

Pour se procurer l'ensemble de ces communications sur papier ou sur disquette, contacter Gérard Boismenu, directeur du GRETSÉ, Faculté des arts et sciences, Université de Montréal, CP 6128, succ. A, Montréal (PQ), H3C 3J7 Canada, ou par e-mail : [GRETSÉ@ere.umontreal.ca](mailto:GRETSÉ@ere.umontreal.ca). Pour des renseignements concernant le réseau, contacter Bruno Théret, IRIS-TS, Université Paris Dauphine, 75775 Paris cedex 16, ou par e-mail : [theret@paris9.dauphine.fr](mailto:theret@paris9.dauphine.fr)

#### Théorie

**Robert Boyer**, Essor et crise d'une variante étatique du fordisme: le capitalisme français à la croisée des chemins, *Couverture Orange CEPREMAP n° 9515*, Avril 1995.

**Colin Crouch, Wolfgang Streeck (ss la dir. de)**, *Les capitalismes en Europe*, La Découverte, Collection Recherches, Paris, 1996.

**Frédéric Lordon**, Formaliser la dynamique économique historique, *Economie Appliquée*, Tome XLIX, n° 1, 1996, p. 55-84.

**Jacques Sapir**, *Penser l'économie décentralisée*, cours ronéotypé EHESS, avril 1996, 91 p.

**Jean-Marc Touzard**, Dynamiques sectorielles et dynamiques territoriales : Rencontres annoncées entre la théorie de la régulation et l'économie des conventions, *Ronéotypé INRA SAD Montpellier*, présenté au colloque « Dynamiques Industrielles, dynamiques territoriales », Toulouse, 30-31 Août-1er Septembre 1995.

#### Monnaie

**Maurice Netter**, Monnaie, production, rapports socio-économiques et institutions, *Ronéotypé CRET-LOG*, Communication « SASE : 6th International Conference on Socio-Economics », Jouy-en-Josas, July 15-17, 1994.

#### Etat/Internationalisation

**Robert Boyer et Daniel Drache eds**, *States Against Markets : The limits of globalization*, Routledge, Londres, 1996, 448 p.

Sommaire :

Introduction Robert Boyer, Daniel Drache

#### Part I - Globalization: unleashing the market

Daniel Drache, « From Keynes to K-mart: competitiveness in a corporate age »

Riccardo Petrella, « Globalization and internationalization: the dynamics of the emerging world order »

Robert Boyer, « State and market: a new engagement for the twenty-first century? »

#### Part II - The limits of Japanese power

Charles McMillan, « Shifting technological paradigms; from the US to Japan »

Tetsuo Abo, « The Japanese production system: the process of adaptation to national settings »

Paul Bowles, Brian MacLean, « Regional blocs: can Japan be the leader? »

#### Part III - Finance and trade: the erosion of national sovereignty

Paul Bairoch, « Globalization myths and realities: one century of external trade and foreign investment »

Eric Helleiner, « Post-globalization: Is the financial liberalization trend likely to be reversed? »

Gerald Epstein, « International capital mobility and the scope for national economic management »

#### Part IV - Globalization and labour

Daniel Drache, « New work and employment relations: lean production in Japanese auto transplants in Canada »

Gordon Betcherman, « Globalization, labour markets and public policy »

Fred Lazar, « Corporate strategies: the costs and benefits of going global »

#### Part V - Are Keynes and Beveridge really dead? The strategic dilemma for policy-makers

Wolfgang Streeck, « Public power beyond the nation-state: the case of the European community »

Ramesh Mishra, « The welfare of nations »

Isabella Bakker et Riel Miller, « Escape from Fordism: the emergence of alternative forms of state administration and output »

Harold Chorney, « Debts, deficits and full employment »

#### Part VI - New politics in an uncertain world

Janine Brodie, « New state forms, new political spaces »

Marjorie Griffin Cohen, « Democracy and the future of nations: challenges for disadvantaged women and minorities »

Manfred Bienefeld, « Is a strong national economy a utopian goal at the end of the twentieth century? »

**Entreprise/Droit**

**Thierry Kirat, Marie-Claire Villeval**, L'insaisissable entreprise de l'économie et du droit, *Revue Française d'Economie*, Vol. X, n° 4, Automne 1995, p. 157-203.

**Rapport salarial**

**Marie-Agnès Barrere-Maurisson**, Régulation familiale, marchande ou politique : les variations de la relation travail-famille, *Document de Travail METIS* n°95-07, 1995

**Robert Boyer**, The Future of Unions : Is the Anglo-saxon Model a Fatality, or will contrasting National Trajectoires Persist?, *British Journal of Industrial Relations*, 33:4, December 1995, p. 545-556.

**Robert Boyer**, Wage Austerity or/and An Educational Push: The French Dilemma, *Labour*, (IIRA), Special Issue 1995, p.S19-S65.

**Jean-Pierre Durand (ed)**, *Le syndicalisme au futur*, Alternatives sociologiques, SYROS, 1996

**Politique économique**

**Gerald A. Epstein & Herbert M. Gintis (eds.)**, Macroeconomic policy after the conservative era : *Studies in investment, saving and finance*, Cambridge University Press, Cambridge MA, 1995. Entre autres contributions : Samuel Bowles & Robert Boyer, « Wages, aggregate demand, and employment in an open economy : an empirical investigation, p. 143-171.

**Bruno Amable, Pascal Petit**, « New scale and scope for industrial policies in the 1990s » *International Review of Applied Economics*, special issue Vol. 10, n° 1, January 1996 : Relevance of Keynesian policies.

**Changement technique**

**Eric Brousseau**, Contracts as Modular Mechanisms : Some Propositions for the Study of "Hybrid Forms", *International Journal of the Economics of Business* Vol.2, N° 3, 1995.

**Serge Edouard**, Dynamique des conventions et rendements croissants d'adoption localisés - Propositions pour une démarche alternative, *Document de Travail Paris X-Nanterre*, Novembre 1995.

**Espace**

**Claude Courlet**, Globalisation et frontière, *Sciences de la Société* n° 37, février 1996.

**Frédéric Corolleur et Bernard Pecqueur**, Local economic policy in France in the 1980s, dans **Christophe Demaziere and Patricia A. Wilson (eds.)**, *Local Economic Development in Europe and the Americas*, Mansell, 1996.

**Analyses Sectorielles**

**Daniel Boulet, Jean-Marc Touzard**, Filière, Territoire et construction sociale de la qualité. L'exemple du marché du vin à la production, *série Actes et communications, INRA ESR, Montpellier*.

**Développement**

**Pierre Audinet**, *Politique publique et économie de l'Innovation - Une comparaison Brésil-Inde de l'utilisation industrielle de la canne à sucre*, Thèse pour le doctorat de l'EHESS soutenue le 11 novembre 1995

**Economie internationale**

**Wladimir Andreff**, *Les multinationales globales*, La Découverte, Collection Repères, 1996.

**Europe**

**Lysiane Cartelier, Jacques Fournier, Lionel Monnier (eds)**, *Critique de la raison communautaire: Utilité publique et concurrence dans l'Union Européenne*, CIRIEC-Economica, Paris, 1996.

**Japon**

**Robert Boyer**, The contemporary transformations of the Japanese wage labor nexus in historical retrospect and some international comparisons, *Couverture Orange CEPREMAP* n° 9517, Novembre 1995

**Jean François Sabouret, ed.** *L'état du Japon*, La Découverte, Paris, Novembre 1995.

**Charles Martin Weathers**, Transforming labor : State and Employment Strategy in Postwar Japan, *Dissertation for Ph.-D. in political science, University of California*, Berkeley, 1995, 193 p.. Committee : Chalmers Johnson, John Zysman, Michael Gerlach.

**Europe de l'Est**

**Alexis Berelowitch, Michel Wieviorka**, *Les Russes d'en bas, Enquête sur la Russie post-communiste*, Editions du Seuil, Paris, 1996.

**Gernot Grabher and David Stark**, Organizing diversity: Evolutionary theory, network Analysis, and Postsocialist transformations, in *Restructuring Networks: Legacies, Linkages, and Localities in Postsocialism*, Gernot Grabher and David Stark eds, forthcoming, Oxford University Press.

**Sylvie Mouranche**, L'expérience du tripartisme en Europe centrale - Relations professionnelles et post-socialisme : Hongrie, République tchèque et Pologne, *Document de Travail CEMI-EHESS*, Novembre 1995.

**Jacques Sapir**, Le chaos russe - L'économie russe après quatre années de transformations - Transition, Restructurations, Bifurcations, *Document de Travail CEMI et Centre du monde russe, soviétique et post-soviétique*, EHESS, Janvier 1996,

**David Stark**, Recombinant Property in East European Capitalism, *American Journal of Sociology*, Vol. 101, n° 4, Januay 1996, p. 993-1027.

**Hélène Sultan Taieb**, Labour cost levels and trends in a set of Central and Western European countries - Some comparative remarks, *Document de Travail CEMI-EHESS*, Novembre 1995,

**Droit et Régulation**

**Michel Miaillé (ed)**, *La régulation entre droit et politique*, Colloque du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Théorie de l'Etat, Université de Montpellier I, L'Harmattan, Paris, 272 p., 1995.

Sommaire :

I - Les usages de la notions de régulation

Jean-Pierre Gaudin, « La régulation et les sciences politiques »

Jean-Louis Autin, « L'usage de la régulation en droit public »

M. Chemillier-Gendreau, « Le droit international et la régulation »

Jacques Chevalier, « De quelques usages du concept de régulation »

Antoine Jeannaud, « Normes juridiques et action : rôle du droit dans la régulation »

II - Les manifestations de la régulation

Bernard Stirn, « Le Conseil d'Etat , régulateur de l'appareil normatif »

Guy Braibant, « La régulation consultative du Conseil d'Etat »

Guilhem Dezeuze, « Association et régulation »

Alain Marchand, « L'association et les deux régulations »

J. Lalive, « Régulation et mise en oeuvre d'une politique publique : les contestations du tracé du T.G.V. Méditerranée »

III - Les expériences à l'étranger

Ana Lucia de Lyra-Tavares, « La régulation comme instrument d'analyse des formes de résolution des conflits »

Laura Ammanati, « L'expérience de la « régulation » en Italie : le modèle des autorités indépendantes »

Xavier Arbós, « Le droit non étatique dans la régulation sociale »

Elisenda Malaret-Garcia, « Les transformations du système administratif espagnol »

**Pays maghrébins**

**Abdeljelil Bedoui**, Analyse de la dynamique sociale dans le contexte de l'application du plan d'ajustement structurel en Tunisie, *Mondes en Développement* tome 23, n°89/90, 1995.

**Abdeljelil Bedoui**, Le rôle régulateur de l'état dans le processus de reproduction du capital : les enseignements de l'analyse comparative, *Document ronéotypé, Université de Tunis*, 1995.

## DEUX NOUVEAUTES

CREATION D'UNE RUBRIQUE « THESES »

Nous inaugurons dans ce numéro une nouvelle rubrique qui se propose de faire connaître les thèses soutenues récemment et qui sont proches de la théorie de la régulation, soit par leur problématique, soit par les thèmes abordés. Benjamin Coriat et Amédée Mollard ont accepté, lors de la dernière assemblée générale de l'association **Recherche & Régulation**, de prendre la responsabilité de cette rubrique. Nous indiquons ici quelques thèses soutenues récemment à Grenoble :

**Olivier Boissin**, Analyse de la structure sectorielle et des comportements adoptés par les principaux producteurs de la filière aluminium (Laboratoire d'accueil : IREPD ; Directeur de thèse : Bernard Rufieux ; date de soutenance : 01/12/1994).

**Eric Brunat**, Emergence régionale et dynamique territoriale : essai sur la transformation des économies de type soviétique à partir des exemples russe et polonais (Laboratoire d'accueil : ROSES ; Directeur de thèse : Andreff Wladimir ; date de soutenance : 01/03/1995).

**Dominique Clerc**, Prescription salariale et évaluation du travail, la forme historique du salaire de performance (Laboratoire d'accueil : IREPD ; Directeur de thèse : Jean-François Troussier ; date de soutenance : 01/12/1994).

**Benjamin Dessus**, Systèmes énergétiques pour un développement durable : quelle place pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (Laboratoire d'accueil : IEPE ; Directeur de thèse : Jean-Marie Martin ; date de soutenance : 01/02/1995).

**Michel Dimou**, Industrialisation et systèmes productifs locaux en Méditerranée (Laboratoire d'accueil : IREPD ; Directeur de thèse : Claude Courlet ; date de soutenance : 01/12/1994).

**Virginie Jacquier Roux**, La territorialisation de la R & D industrielle transnationalisée : une analyse dynamique industrielle (Laboratoire d'accueil : IREPD ; Directeur de thèse : Mary-Françoise Renard ; date de soutenance : 01/11/1994).

**Véronique Peyrache-Gadeau**, Dynamique différenciées des économies territoriales. Apports des analyses en termes de Districts Industriels et de Milieux Innovateurs, (Laboratoire d'accueil : IREPD ; Directeur de thèse : Claude Courlet ; date de soutenance : 01/10/1995).

**Ernesto Soto Reyes Garmendia**, Le Mexique dans les années quatre-vingt : néolibéralisme et régulation économique, vers un modèle secondaire exportateur, Laboratoire d'accueil : IREPD, Directeur de thèse : Bernard Billaudot ; date de soutenance : 01/07/1994).

UNE EDITION EN CASTILLAN DE LA « LETTRE »

La diffusion de la **Lettre de la régulation** pour l'Amérique latine est désormais assurée par Julio César Neffa, au titre du Programme de Recherches Economiques sur les Technologies, le Travail, et l'Emploi (PIETTE) du CONICET. De plus, le PIETTE traduit la **Lettre de la régulation** en castillan depuis le numéro 1. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

**Julio César Neffa**, Chercheur au CNRS

CREDAL - URA au CNRS n°111

28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Adresse du bureau en Argentine :

PIETTE du CONICET

Cassilla de Correos n°950 - Correo Central - CP 1000 BUENOS AIRES

Telexfax n° 19-54-1-953-98953 - E-mail : postmaster@piette.edu.ar.

## ANNONCES

**Ecole-Chercheurs**  
**ECONOMIE DES INSTITUTIONS**  
**Innovations institutionnelles et innovations techniques**  
**(théories, analyses comparatives et recherches de terrain)**

Sous les auspices du département ESR de l'INRA, avec la collaboration du département SAD de l'INRA et de l'association « Recherche et Régulation », Gilles ALLAIRE (INRA-ESR), Robert BOYER (CNRS-CEPREMAP, EHESS) organisent **du 4 au 7 décembre 1996** une 3ème rencontre qui se déroulera au VVF « Le Normont » La Croix St Jacques 91410 Dourdan.

L'Ecole se compose d'un programme de 9 conférences et d'une série de séminaires consacrés à la présentation de travaux de recherche portant sur l'un des trois thèmes précisés ci-après. Les propositions de communication devront parvenir avant la mi-juin, La livraison des papiers acceptés devant intervenir avant la fin septembre.

**PROGRAMME DES CONFÉRENCES**

\* 4/12/96 - *Analyser le changement institutionnel et le changement technique : théories et outils.*

**Christopher Freeman** : Evolution, Innovation and Long Waves in Economic Development.

**Alain Lipietz** : La planète de l'après-fordisme.

**André Orlean** : Coordination, institutions et représentations collectives.

\* 5/12/96 - *Analyses comparatives : l'hypothèse de complémentarité institutionnelle.*

**Masahiko Aoki** : Games form definition of institutions and some tentative general propositions on comparative institutional analysis (CIA).

**Edward Lorenz** : Innovations organisationnelles dans l'industrie manufacturière anglaise : études historiques et comparatives.

\* 6/12/96 - *Entreprises, organisations, institutions et trajectoires.*

**Benjamin Coriat** : Organisation, Institutions et théories de la firme.

**Michael Storper** : Les institutions comme conventions : deux trajectoires

\* 7/12/96 - *Dynamiques de longue période et risque systémique.*

**Cristiano Antonelli** : Dépendance au sentier et changement technologique.

**Michel Aglietta** : Crises financières et risque systémique

**THEMES DES SEMINAIRES**

Atelier A : Normalisation et instrumentation des politiques publiques.

*Responsables : Bertil Sylvander, Laurent Thévenot*

Atelier B : Echelles des dispositifs institutionnels et transformations des systèmes productifs *Responsables : Georges Benko, Amédée Mollard et Bernard Pecqueur*

Atelier C : Mondes de production et systèmes sociaux d'innovation  
*Responsables : Bruno Amable, Robert Salais*

Pour tous renseignements complémentaires ou pratiques, contacter :

**Bernadette HUC** :

**INRA-ESR, BP 27 31326 CASTANET-CEDEX**

**tél : 61 28 53 49 - Fax : 61 28 53 72**

**e-mail : huc@toulouse.inra.fr**

### Laboratoire d'Etude sur la Régulation économique et sociale (LERES)

Un groupe d'enseignants chercheurs s'est constitué pour créer un laboratoire d'études sur la régulation économique et sociale. Ce laboratoire fait partie du Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications (CERP) et effectue des recherches sur différents thèmes selon des approches qui s'inscrivent dans la mouvance du courant régulationniste avec ses différentes sensibilités.

Ce groupe entretient des relations d'échange et de coopération avec différents groupes de recherche, ainsi qu'avec différentes institutions tels que le CEPREMAP à Paris, le GRREC à Grenoble, l'IRES à Paris etc... Différents thèmes ont jusqu'ici fait l'objet de programmes de recherche ayant débouché sur l'organisation de séminaires et des publications :

- 1) Les mesures de libéralisation et leurs impacts sur les équilibres macro-économiques (Séminaire organisé en Avril 1994, les actes de ce séminaire sont publiés dans la Revue Tunisienne d'Economie n° 5 Tunis 1994)
- 2) Le rôle de l'Etat dans la régulation économique et sociale (Séminaire organisé à Tunis en Mai 1995), les actes sont publiés dans la Revue Tunisienne d'Economie n° 7, Tunis 1995.
- 3) Les mutations internationales et les exigences de restructuration des appareils productifs Maghrébins (Séminaire organisé à Tunis en 1995), les actes sont en cours de publication.
- 4) Fonctionnement du marché de travail et évolution du rapport salarial en Tunisie (Séminaire en cours de préparation).

L'équipe fondatrice de ce laboratoire est constituée des personnes suivantes et reste ouverte à d'autres collègues désirant la rejoindre :

Bédoui Abdeljelil (coordinateur), Souissi Dhia, Trabelsi Hédi, Zaiem Hédi, Boumediene Jamel, Mokadem Mongi, Baccouche Mounir, Baccouche Rafik, Aouadi Sami, Akkari Tahar, Ben Marzouka Tahar.

Adresse du laboratoire : Bédoui Abdeljelil - LERES, Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications, B.P. 25 - 1080 Tunis Cédex - Tel : 518 914 - Fax : 511 677

### Séminaire MRASH - Programme du séminaire 1996

La première année du séminaire "L'entreprise comme Institution" a été consacrée à l'examen des conceptions de l'entreprise dans les cinq disciplines représentées dans le séminaire : droit, économie, gestion, histoire, et sociologie.

5 thèmes ont été abordés en 1995 :  
les théories de l'entreprise,  
les frontières de l'entreprise,  
l'histoire et la transformation des formes d'entreprise,  
l'activité de l'entreprise et ses évaluations,  
les concepts de contrat, normes, institutions.

A l'issue de ces échanges, deux questions en particulier sont apparues prégnantes :

Même si l'on conceptualise l'entreprise comme une institution, on est confronté au constat du développement des formes contractuelles internes à l'entreprise ou entre la firme et ses partenaires extérieurs.

Théoriser l'entreprise conduit à identifier la relation d'emploi comme un de ses fondements spécifiques : peut-on en déduire les responsabilités sociales de l'entreprise quant à l'emploi ?

Afin d'approfondir ces réflexions, le séminaire "L'Entreprise comme Institution" se concentrera, lors de ses séances de 1996 sur le thème: **L'entreprise et ses contrats**.

5 Séances sont programmées au cours de l'année 1996, principalement les vendredis. Les séances auront lieu alternativement :

- à la MRASH - Centre Berthelot, Lyon 7<sup>e</sup>,
- et au CIRE (Centre International de Recherche d'Ecilly) 93, Chemin des Mouilles, 69130 Ecilly

Comme en 1995, est retenu le principe d'une alternance des disciplines pour les interventions et les discussions.

#### *La nature et les formes de la relation d'emploi*

samedi 17 Février, 9.30 - 17.30, MRASH

Intervention de toutes les disciplines

#### *La contractualisation des réseaux de l'entreprise - réseaux internes, réseaux externes,*

vendredi 5 Avril, 9.30 - 13.00 - Intervenants : Droit, Gestion

Discutants : Economie, Sociologie

#### *Qualité, contrats et relation d'emploi*

vendredi 31 Mai 9.30 - 13.00 - intervenants : Economie, Sociologie

Discutants : Droit, Gestion

#### *Acteurs de l'emploi et formes de contrats*

vendredi 11 Octobre, 9.30 - 13.00 - Intervenants : Histoire, Sociologie

Discutants : Droit, Gestion

#### *Contrat inter-individuel, contrat collectif*

vendredi 29 Novembre, 9.30 - 13.00 - Intervenants : Droit, Economie

Discutants : Histoire, Gestion

Rappel : le comité de pilotage du séminaire est composé de : P. Bernoux, A. Jeammaud, T. Kirat, Y.F. Livian, S. Schweitzer, M.C. Villevalet.

### Theorie de la Régulation et Economie du Développement

Compte-rendu de la réunion d'un groupe de travail

14 février, CEPREMAP.

Irène HORS

Contrairement à l'impression que pourrait donner le petit nombre de chapitres consacrés à l'étude des pays en voie de développement dans "L'état des savoirs de la théorie de la régulation", les travaux régulationnistes d'économie du développement sont en fait très nombreux. Alain Lipietz distingue trois types de travaux dans cette production qu'il qualifie de colossale: les fresques historiques (études d'une économie sur longue période qui mettent en évidence la succession dans le temps de modes de développement), les travaux qui centrent leur analyse sur l'organisation du travail et la flexibilisation, et enfin les travaux sur les pays les moins développés, notamment sur l'Afrique sub-saharienne, qui partent de la coexistence des modes de production et de leur articulation, mais qui ne font pas toujours référence explicite à la théorie de la régulation.

Robert Boyer propose de faire un bilan des productions régulationnistes en économie du développement: une première liste établie avec Yves Saillard devrait être communiquée aux participants pour qu'ils signalent les oubliés et la compléter.

S'il peut sembler difficile de dire à partir de quand un travail se rattache à l'approche régulationniste, la théorie de la régulation ne présentant pas une axiomatisation fermée, il apparaît que certains pays ont été moins étudiés que d'autres: Fatima Talahite remarque le manque de travaux sur l'Algérie en longue période; mais surtout, les pays du sud du continent africain ont été relativement délaissés par les régulationnistes.

Même si ces recherches en économie du développement se révèlent nombreuses, le fait est qu'il n'y a pas eu de véritable capitalisation des résultats auxquels elles ont abouti. On peut comprendre cette absence de capitalisation comme en partie conséquence de l'insuffi-

sance de la réflexion théorique sur l'apport de la théorie de la régulation aux questions de développement.

Des travaux préliminaires pourraient être menés pour nourrir cette réflexion théorique. Ainsi, Alain Lipietz suggère l'idée de comparer les découpages parfois différents des histoires économiques des pays qui auraient été étudiés plusieurs fois. Irène Hors propose d'étudier les caractéristiques des PVDs mis en avant par les différentes théories du développement (par exemple: l'importance du secteur agricole ou minier, la position de rattrapage, la dépendance vis-à-vis des pays industrialisés) et voir comment les concepts de la théorie de la régulation permettent de les prendre en compte, quelle place elle leur donne.

Ce premier séminaire a abordé les points théoriques suivants:

\*Une première question est l'applicabilité de la théorie de la régulation à l'étude des pays en voie de développement. Pour Larbi Talha et Philippe Hugon, le petit nombre de travaux sur l'Afrique sub-saharienne est révélateur des **limites de la théorie de la régulation**: ce dernier estime que la théorie de la régulation ne saurait s'appliquer à des économies n'ayant pas d'Etat constitué ou ne connaissant pas de processus d'accumulation ou de dynamique de croissance du salariat. La théorie de la régulation serait performante pour des économies présentant trois ou quatre des points essentiels du capitalisme, économies où les formes institutionnelles habituelles de la régulation seraient apparues. Ils jugent l'un et l'autre **l'approche en termes d'articulation de modes de production** dépassée.

En revanche, pour Jean-Marc Fontaine, l'étude de ces économies est l'occasion de pousser la réflexion sur les modes de production et de s'interroger sur les mécanismes qui permettent que ces modes de production s'engendent les uns les autres. Bruno Théret rappelle la flexibilité de l'approche régulationniste: si régulation veut dire autonomisation des différentes sphères des pratiques sociales pour les pays industrialisés, il faut étendre cette notion à l'articulation des modes de production dans le cas des pays en voie de développement, les différenciations sociales passant par d'autres modalités. Robert Boyer attend pour sa part de voir comment "ces sociétés africaines tiennent", curieux de voir quels sont les rapports sociaux fondamentaux qui se reproduisent, suivant quel mode de régulation, en laissant ouverte la configuration finale de la théorie.

\* Apparaît la nécessité d'une **réflexion profonde sur le régime d'accumulation et les formes institutionnelles** introduites par la théorie de la régulation et sur la place qui leur est donnée dans le schéma d'ensemble.

Le rapport salarial est la forme institutionnelle qui est apparue cruciale pour la compréhension des trente glorieuses, mais cela n'implique pas qu'elle l'est pour l'analyse de pays non industrialisés. D'autre part, sa caractérisation doit être adaptée, le rapport salarial peut être "refondé". Ainsi, Jaime Marques Pereira explique que **le rapport salarial** est un invariant structurel qui exprime la transformation du travail en marchandise. Pour Jean-Marc Fontaine, cette forme institutionnelle vient saisir les mécanismes de création de la demande intérieure.

On pourrait mener une réflexion similaire sur ce que représente la forme institutionnelle de **l'Etat** dans la théorie de la régulation.

\* Est-ce que les concepts introduits par la théorie de la régulation peuvent correspondre aussi bien aux réalités des économies en voie de développement qu'à celles des pays industrialisés? Pour Bruno Théret, cette question de **la comparabilité** est fondamentale; réflexion théorique qui se posait déjà devant l'alternative entre les deux stratégies possibles et présentes parmi les économistes régulationnistes (construction déductive de concepts "universaux" à la lumière desquels on analyse les faits économiques, ou de manière plus inductive, mise en forme de concepts nourrie par les comparaisons internationales).

Ces questionnements débouchent sur le besoin ou non de faire une **distinction entre les économies du tiers-monde**. Lynn Mytelka

insiste sur la nécessité de prendre en compte la dimension régionale du développement pour l'étude des pays de l'ASEAN. La demande y est régionale, les processus d'innovation sont tirés par l'expansion des pays voisins. Jean-Marc Fontaine remarque que les pays en voie de développement vont différer fortement par leur taux de transformation structurelle.

\* Par ailleurs, certaines questions paraissent cruciales pour l'étude des PVD qui pouvaient l'être moins pour les pays industrialisés.

La modalité suivant laquelle un pays adhère au régime international est la forme institutionnelle qui a été la moins étudiée, alors qu'avec la déréglementation financière et la transnationalisation de la production, le régime international acquiert de plus en plus le pouvoir de façonner les formes institutionnelles internes, ou au moins vient imposer une contrainte sur les régulations nationales. Accentué par cette évolution récente, le lien entre dynamique nationale et dynamique mondiale est toujours apparu comme une caractéristique-clé des économies sous-développées, moyen de profiter de l'expansion des pays industrialisés ou relations de dépendance qui entravent le développement. Alain Lipietz insiste sur l'analyse des déterminants nationaux de la modalité d'ouverture commerciale et financière des pays: dans quelle mesure est-elle subie ou permise?

Une question connexe est celle de **régime international**, notion que ce dernier remet en cause, lui préférant celle de configuration internationale.

Se pose aussi de manière nécessaire, le développement impliquant des changements structurels importants, la question de **l'emboîtement des niveaux** soulignée par Philippe Hugon: le passage du régional et du sectoriel au national, du national au global.

Dans une toute autre perspective, Alain Lipietz appelle notre attention sur la manière dont certaines formes institutionnelles sont actuellement transposées dans les pays développés en voie de flexibilisation (politique du logement en direction des plus pauvres et des exclus, politique de la ville, par exemple).

Enfin, plusieurs ont souhaité que ce groupe de travail s'ouvre aux chercheurs étrangers et à leurs travaux: chercheurs anglophones spécialistes de l'Afrique, chercheurs indiens, mais aussi que le dialogue soit établi avec les néo-structuralistes.

En attendant l'organisation de journées de travail à thèmes, deux séminaires auront lieu :

Vendredi 12 avril, de 14h00 à 16h30, au CEPREMAP (Salle 410):  
Présentation d'Alain Lipietz sur la notion de configuration internationale

Vendredi 14 juin, de 14h00 à 16h30, au CEPREMAP:  
Présentation de Luis Miotti et Robert Boyer sur la théorie de la régulation et l'étude de l'Amérique Latine.

Pour toute information, veuillez contacter:

Irène Hors au CEPREMAP

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

tél.: 40.77.84.30 fax.: 44.24.38.57

ou Michel Vernières au Laboratoire d'Economie Sociale

tél. 45.83.64.44 fax. : 45.86.68.84